

entonne les louanges de l'Eternel. Ce décor est fort beau. Celui du déluge est saisissant : croix catacumbes effroyables qui s'épanouissent du ciel se mêle un incendie allumé par Thélais, amante de Cléophas, prêtre jaloux que Cléophas veut abandonner pour épouser Eva, dont il a remarqué, lui aussi, l'admirable beauté. Le feu et l'eau se disputent le monde. Il en résulte un désordre inexplicable, une horrible confusion. Ce ne sont que cris d'épouvante, que clameurs sinistres. Cléophas, superbe dans son mépris pour la mort, lui porte un toast de bravade et défie Dieu. Le silence et la vaste solitude des eaux succèdent aux scènes de désespoir et aux cris des mortels. La pièce se termine par une apothéose qui laisse entrevoir les joies du paradis.

Le Déluge universel a obtenu un grand succès de curiosité, que lui assuraient une mise en scène splendide et grandiose. Tout le mérite de l'ouvrage consiste, avons-nous besoin de le dire ? dans les effets de décor. Les auteurs, qui ont donné en d'autres occasions des preuves d'habileté, se sont reposés cette fois presque entièrement sur le talent du machiniste, l'art du costumier et le pinceau du décorateur. Ils ont entassé dans leur œuvre, sans grand sonnerie, des décors, des éléments les plus divers. On trouve de tout dans leurs douze tableaux, excepté le style qui conviendrait au sujet. Les vers, la prose, la musique, les danses, les apparitions diaboliques et bibliques, tout cela n'est pas toujours bien à sa place. De plus, MM. Clairville et Siraudin n'ont pu oublier, même à propos du *Déluge universel*, qu'ils avaient des cambours en réserve dans leurs tiroirs, et ils ont eu la malencontreuse idée de mêler des coq-à-l'âne à cette page biblique si grande, si frappante par elle-même. Quelques scènes comiques, qui rappellent par trop le sel peu antique dont on saupoudre les farces et les pièces militaires, sont tout à fait déplacées dans un drame où le grandiose de Milton et de Byron, le style sublime d'*Athalie* et d'*Esther*, la musique magnifique de *Moisé* seraient presque rigoureux. Les rôles de Nabo et de Jabel sont absurdes et font tourner la pièce au grotesque. « Un coq-à-l'âne dans la Bible, disait avec raison l'*Orchestre* du 13 août 1862, fait l'effet d'un intrus qui, se trompant par mégarde, entre au salon au lieu d'entrer dans la cuisine. » — Acteurs qui ont créé le *Déluge universel* : MM. Beauvallet, Nod ; Desrieux, Japhet ; Jenneval, Cléophas ; Mme Vigne, Thélais ; Desclaux, Eva, etc. — Ballet : Mme Chéret, Fromont et Pelette ; musique de M. Victor Chéri, chef d'orchestre du théâtre.

Ce sujet avait déjà, du reste, été traité et mis au théâtre. En 1643, Hugues de Picou, avocat au parlement de Paris, fit imprimer une pièce de sa composition intitulée : *Le Déluge universel, tragédie en cinq actes et en vers, où est compris un Abrégé de la théologie naturelle, dédiée au Cardinal Mazarin* (Paris, Martin Hauteville, 1643, in-8°). Il n'est pas probable que cette pièce ait été représentée. Vers la fin de l'année 1821, on donna, sur le théâtre de Versailles, un drame lyrique intitulé *Le Déluge universel*, qui eut un certain retentissement. Il motiva trois brochures : *Lettre de Monon le ravaudeur à Cadet Bouteux, sur le Déluge universel ou l'Arche de Noé, pot-pourri* (Versailles, Jalabert, 1821, in-8°) ; *Le Déluge universel, narration improvisée en pot-pourri, par Jérôme Gaillard, en sortant de la représentation de ce drame lyrique, à Versailles* (Paris, Martinet, 1821, in-8°) ; *Narration burlesque du Déluge universel, par Jacques Boivin, cocher d'un coucou de Versailles, pot-pourri* (Versailles, Lebel, 1821, in-8°). Quant au drame lui-même, il n'a pas été imprimé.

Déluge (18), fresque de Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine (Rome). Une foule de malheureux, à demi morts de faim et de froid, se sont réfugiés sur un toit qui va céder à l'inondation. Un mari porte sa femme, une mère porte son enfant, des vieillies femmes serrent contre leur sein des objets de ménage qu'elles espèrent sauver de la destruction. A gauche, sur un rivage que l'eau va bientôt submerger, diverses figures sont groupées ; l'une d'elles est grimpée sur un arbre. Plus loin, une barque battue par des vagues énormes cherche en vain à aborder l'arche, qui voque silencieuse et murée comme une forteresse. Il y a beaucoup de mouvement, de désolation et d'horreur dans cette composition ; mais les figures sont trop nombreuses et de trop petites proportions pour, à la hauteur où elle est placée, cette peinture puisse impressionner vivement le spectateur ; c'est dans les gravures qui en ont été faites qu'on peut apprécier l'œuvre de Michel-Ange.

Déluge universel (18), fresque de Raphaël, dans les loges du Vatican. Le ciel, chargé de sombres nuées, se reflète d'une façon sinistre dans les eaux débordées. Au premier plan, un homme à cheval dirige le manteau soulé par le vent flotté au-dessus de sa tête, cherche à se tirer du gouffre. Sur la rive, un homme tenant un enfant essaye de retenir une femme qui se noie. Un autre jeune homme regarde avec désespoir sa compagne qui meurt dans ses bras. Plus loin, des femmes se sont réfugiées avec leurs enfants sur un monticule. Au fond, des naufrages implorent en vain l'entrée de l'arche. Cette composition

dramatique, que Vasari dit avoir été peinte par Raphaël lui-même, mais où M. Passavant croit reconnaître la main de Jules Romain, a été gravée par S. Badolocchio, Orazio Borgianni, F. Villamena, Nic. Chaperon, A. Vedine, Volpato, Montagnani, de Meulemeester, etc.

Déluge (19), célèbre tableau de Poussin (musée du Louvre). Ce chef-d'œuvre fait partie d'une suite de quatre compositions que Poussin peignit, dans les dernières années de sa vie, pour le duc de Richelieu, et dans lesquelles, sous prétexte de représenter les Saïsons, il a retracé quatre épisodes de l'histoire sainte. Ce tableau du *Déluge universel*, qui n'est intitulé encore l'*Hiver*, est le plus beau de cette série. Les différents artistes qui, avant Poussin, ont peint l'effroyable cataclysme, ont exprimé plus ou moins dramatiquement la terreur et le désespoir des familles chassées de leurs habitations par le débordement des eaux ; ils ont varié les épisodes, multiplié les victimes, trouvé des idées ingénieuses et des contrastes heureux, enrichi leurs compositions de détails inépuisables, mais quel que beaux que soient leurs tableaux, celui de Poussin les surpasse tous. « Poussin, dit M. Cousin, a trouvé le secret d'être original et plus pathétique que tous ses devanciers, en représentant le moment solennel où la race humaine va disparaître. » Suivant la remarque de Cambry (*Essai sur la vie et sur les tableaux de Poussin*), « d'autres maîtres ont représenté des inondations, Poussin seul a peint le déluge. » Une teinte lugubre, monotone, est étendue sur toute la scène : le ciel est voilé de nuages sinistres, la pluie tombe par torrents, le soleil s'éteint, montent tour à tour, engouffrant les navires, courbant les forêts séculaires, dissolvant les rochers. Tout s'affaisse, tout se décolore, tout disparaît, tout s'efface. Quelques rares humains luttent encore contre les vagues déchaînées. Celui-ci se cramponne à une épave flottante ; celui-là se tient à la crière d'un cheval qui nage éfaré entre des rocs inaccessibles. Au centre du tableau, une barque, entraînée par des eaux écumeuses, se brise contre un écueil, et les débris qui avaient cru à trouver un refuge lèvent vainement les mains vers le ciel qui l'a promis. A droite, près d'une masse de rochers abruptes, où croissent quelques arbres tortus et fracassés par la tempête, on voit une barque dont le matoulier plonge désespérément son aviron dans des profondeurs insupportables, et à laquelle s'accroche une femme épuisée et mourante qui réclame l'abîme. A l'extrémité de ces bûches, près du rivage, une mère tient élevé dans ses mains son enfant, que le père, parvenu sur le rocher, cherche à saisir. A gauche, sur la rive opposée, apparaît un étonnant parapet, figure du tentateur qui a perdu l'humanité ; mais la tête et semble se complaire au spectacle du désastre qu'il a causé. Dans le lointain, à travers les ténèbres, se dessine l'arche, voguant paisiblement sur les eaux et portant dans ses flancs les espérances du genre humain. La foudre sillonne les nues et va frapper une forteresse dont le feu orgueilleux émerge encore à l'horizon.

Tel est le chef-d'œuvre que Poussin exécuta à l'âge de soixante-dix ans et dans lequel, quoi qu'en ait dit Félibien, on ne saurait voir la faiblesse d'une main fatiguée par les années, mais qui atteste au contraire que l'immortel artiste conserva jusqu'à la fin toute l'élevation et toute la force de son talent. Jamais son génie épique n'a trouvé une telle pression plus terrible ; jamais sa pensée ne s'est élevée plus haut que dans cette composition sublime. Pour l'exécution, elle est digne du maître. « Jamais le coloris d'un tableau ne convint mieux au sujet qu'il devait animer, dit Emeric David. Les ondes boueuses réfléchissent les tons lugubres du ciel ; la pluie et les nuages, amoncés dans le fond du tableau, laissent découvrir, dans les teintes sombres, une profondeur immense ; les herbes et les arbres sont trempés d'eau ; partout le coloris présente des images sinistres, une vérité effrayante, et partout, malgré les difficultés qu'il fallait vaincre, dans une semblable entreprise, il est cependant léger et transparent. » Poussin fit de ce tableau plusieurs esquisses qui offrent des variantes remarquables. Il y en avait trois dans la galerie Fesch, lorsqu'il fut exposé au Salon de 1835. Il obtint un succès considérable, comme l'attestent les lignes suivantes écrites par M. Alexandre Decamps dans la *Revue* de M. Martin : « De tous les peintres qui ont pris la poésie pour foyer d'inspirations, celui — non pas en France seulement, mais en Europe — qui a étendu le plus loin les limites de son art est certainement M. Martin ; mais il n'adopte ni la poésie moderne ni l'allégorie ; c'est dans le style biblique, dans les immenses versets du Vieux Testament qu'il puise les compositions de ses poétiques panoramas. Là, tout est surabondant, ses prodiges, c'est Dieu qui dicte par Dieu et ses prophètes. On ne peut donc exiger de M. Martin toutes les conditions de vérité, d'exactitude, que l'on impose aux peintres de l'humanité et du monde moderne. L'œuvre de M. Martin est conçue en France par les gravures qu'il en a lui-même publiées, et l'exposition de son tableau du *Déluge* n'ajoutera rien à l'immense réputation

qu'il avait déjà acquise parmi nous... On ne peut entrer dans l'examen des détails d'une œuvre tout entière d'imagination et dans la quelle l'artiste a laissé si peu de place à la nature que nous connaissons ; il n'y a ici ni appréciation des qualités de la peinture, telle que nous la voyions avant M. Martin, ni exactitude dans l'expression des détails du tableau ; près du rocher, où quatre enfants sont groupés à côté de la tigresse, on voit le père, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, levant la main pour soutenir un de ses enfants et retenu de l'autre main sa femme évanouie qui s'étendait par la taille. Un autre dessin, exécuté pour le même recueil et gravé par le même artiste, offre un nombre considérable d'hommes et de femmes nus, frappés d'épouvante, qui cherchent sur les hauteurs un refuge contre l'inondation ; les reptiles et les bêtes féroces sont mêlés à cette foule éperdue ; un arbre énorme, aux branches douloureuses suspendues des grappes humides, se brise sous le fardeau. Il y a beaucoup d'imagination et de verve dans cette composition de M. Doré.

DÉLURÉ, ÉE (déli-uré) part. passé du v. Délurer. Dégoûré, déniaisé : Une jeune fille délurée. Je ne le croyais pas si délurée. Les enfants traitent joyeusement dans la poussière et tournent vers le passant leur minois ronds et délurés. (H. Taïne.)

DÉLURER v. a. ou tr. (déli-uré) du préf. privat. dé, et de lustrer. Déniaiser, dégoûter, dépouiller de sa simplicité : Il n'est rien comme les filles pour délurer les garçons.

Se délurer v. pr. Devenir déluré, se dégoûter : Cette villegondie s'est délurée.

DÉLUOISRE adj. (déli-lu-s'oit-re) — du lat. *deluere*, tromper. Propre à induire en erreur, à tromper, à faire illusion ; illusoire : Argument déluoisre. Et toutes fois il veut maintenir que, sans confesser son malfait, tout le lui aye excusé, pardonné, qui est, selon tous droicts et raison écrite, une chose plusieurs et illustre. (Juv. des Ursins.) Le Vieux mot.

DÉLUSSÉ (Charles), musicien et fabricant d'instruments, né à Paris en 1731, mort vers 1780. Il devint flûtiste à l'Opéra-Comique (1778) et fabriqua, en 1780, une flûte double, qu'il appela flûte harmonique ; elle était composée de deux flûtes à une seule embouchure, même corps et l'on pouvait s'en servir pour exécuter des duos. Outre un opéra-comique intitulé : *L'Amant satané*, joué aux Italiens en 1779, on a de lui : *L'Art de la Rûte traversière* (Paris, 1780) ; *Revue de romans* ; *Contes tendres et burlesques, tant anciens que modernes* (Paris, 1788, in-8°), etc.

DÉLUSTRÉ, ÉE (déli-lustré) part. passé du v. Délustrer. Qui a perdu son lustre, son apprêt : Drap délustré. étoffe délustrée.

DÉLUSTRER v. a. ou tr. (déli-lustré) — du privat. dé, et de lustrer. Oter le lustre ou le poli de : Délustrer un drap, une étoffe. Tu curas soit d'enlever les gouttes de rouille qui ont délustré ma hache. (V. Hugo.)

— Fig. Détruire l'éclat de : Les Français étaient déluistrés d'un joug que des minutes délustrèrent et aggravèrent. (De Trémis.) Ceux qui ne sentent pas en eux la force de s'illustrer veulent tout délustrer. (L. Veuillot.)

Se délustrer v. pr. Perdre son lustre : Cette étoffe s'est délustrée.

— Fig. Perdre son éclat, son ternir : Son honneur s'est bien délustré.

DÉLUTAË s. m. (déli-lu-ta-jé) — rad. dé-luter. Action d'ôter le lustre ; résultat de cette action : Le délutaïs d'une cornue.

DÉLUTÉ, ÉE (déli-luté) part. passé du v. Déluter. Dont on ôté le lustre. Vase déluté.

DÉLUTER v. a. ou tr. (déli-luté) du privat. dé, et de luter. Oter le lustre de : Déluter un vase.

Se déluter v. pr. Perdre son lustre : Cette cornue s'est délutée.

submergée, se mouvant bien ; une harmonie de tons sourds enveloppe toute la composition, où l'air et l'eau ne font qu'un, comme dans le chef-d'œuvre de Nicolas Poussin. » Cet *Episode du déluge* est une variante d'une composition dessinée par M. Gustavo Doré pour la Bible édifiée par Mame ; le dessin, gravé par M. Pannemaker, est, à notre avis, plus émouvant, plus pittoresque encore que celui de Poussin. Les figures de l'ensemble d'un drame que personne ne peut inventer ; mais il y a une vaste et bizarre imagination dans l'entente et la mise en scène du grand cataclysme des Hébreux. La poésie est étendue la jusque dans ses dernières limites, et il ne reste presque plus de traces d'imitation et de vérité ; c'est une œuvre remarquable, mais peut-être étrangère à l'art de la peinture. « Rien de plus fantastique, en effet, rien de plus bizarre que la composition de John Martin : des nuées livides que sillonnent les éclairs, des rochers énormes surplombant des abîmes où l'eau se précipite en mugissant, des torrents déchaînés, des arbres déracinés, des foies éperdues, des cadavres et mille objets surgissant sur les vagues courroucées, le tout éclairé par des lueurs sinistres. Gustavo Planché a dit avec raison : « Martin n'est pas un peintre, c'est un poète mystérieux et égaré, confus, qui excite l'imagination jusque dans les ténèbres, mais elles captivent, dans l'âme du spectateur une impression comète et durable. C'est le peintre des poètes, c'est le poète des peintres, » pourrait-on n'est ni un peintre ni un poète. » *Le Déluge*, par M. Martin et John Martin lui-même, par J.-G.-S. Lucas (1843), etc.

Déluge (18), tableau de Carl Schorn, à la pinacothèque de Munich. Cette composition est l'œuvre d'un philosophe autant que d'un peintre. Elle est conçue et traitée dans cette manière savante, compliquée, qui distingue la moderne école allemande dont Carl Schorn est, après Cornelius et Kaubach, un des représentants les plus estimés. Le tableau n'a pas moins de 6 mètres de hauteur sur 8 mètres de largeur. Les figures sont plus grandes que nature.

Sur un rocher que battent en mugissant les vagues sans cesse accrues, une foule d'infortunés ont cherché un refuge. Quelques-uns, dans une attitude suppliante, paraissent vouloir se rappeler les prières qu'ils ont oubliées au milieu des plaisirs coupables qui ont éveillé la colère céleste. Au sommet même du rocher, un chef, entouré de sa famille, tend ses poings serrés vers le ciel couvert de sombres nuages ; quelques soldats qui lui sont demeurés fidèles ont peine à maintenir la foule prête à venger sur lui des malheurs dont elle le rend responsable. Ailleurs, on voit des mères étirognant avec désespoir les cadavres de leurs enfants. Quelques-uns implorent en vain le secours de l'arche, qui voque majestueusement dans le lointain. Au milieu, des femmes, esclaves du vice, attendent, avec leurs séducteurs, que la mort vienne les frapper ; leur désespoir est de l'accablement. A gauche et à un peu plus au fond, un avare — cette espèce est incorrigible — allonge la main pour se saisir du collier de perles dont une morte est parée. Près de lui un époux rampe sous sa femme qui se cramponne à lui avec ses enfants ; une autre femme abandonne un vieillard aveugle qui tend vainement vers elle ses mains suppliantes. Au milieu de cette désolation et de cette terreur, chacun songe à sa propre conservation ; seul, l'amour maternel persévère et se montre, comme toujours, plein de dévouement et d'abnégation.

Sur le devant du tableau, on voit des parents, débris de leurs habits sacerdotaux et tenant leurs yeux éblouis, assaillis et insultés par le peuple qui les accuse d'être, avec les chefs, la cause de tout le mal. L'un d'eux semble opposer aux vagues son idole, comme un talisman ; un autre lance dans les eaux le simulacre impuissant.

Cette vaste peinture est, il faut bien le reconnaître, une œuvre plus ambitieuse que réussie ; plusieurs parties sont restées à l'état d'ébauche par suite de la mort de l'auteur (1859).

Déluge (19), tableau de John Martin. Cet ouvrage, exécuté en 1826, eut déjà un succès, quoiqu'il fut exposé à Paris, au Salon de 1835. Il obtint un succès considérable, comme l'attestent les lignes suivantes écrites par M. Alexandre Decamps dans la *Revue* de M. Martin : « De tous les peintres qui ont pris la poésie pour foyer d'inspirations, celui — non pas en France seulement, mais en Europe — qui a étendu le plus loin les limites de son art est certainement M. Martin ; mais il n'adopte ni la poésie moderne ni l'allégorie ; c'est dans le style biblique, dans les immenses versets du Vieux Testament qu'il puise les compositions de ses poétiques panoramas. Là, tout est surabondant, ses prodiges, c'est Dieu qui dicte par Dieu et ses prophètes. On ne peut donc exiger de M. Martin toutes les conditions de vérité, d'exactitude, que l'on impose aux peintres de l'humanité et du monde moderne. L'œuvre de M. Martin est conçue en France par les gravures qu'il en a lui-même publiées, et l'exposition de son tableau du *Déluge* n'ajoutera rien à l'immense réputation

qu'il avait déjà acquise parmi nous... On ne peut entrer dans l'examen des détails d'une œuvre tout entière d'imagination et dans la quelle l'artiste a laissé si peu de place à la nature que nous connaissons ; il n'y a ici ni appréciation des qualités de la peinture, telle que nous la voyions avant M. Martin, ni exactitude dans l'expression des détails du tableau ; près du rocher, où quatre enfants sont groupés à côté de la tigresse, on voit le père, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, levant la main pour soutenir un de ses enfants et retenu de l'autre main sa femme évanouie qui s'étendait par la taille. Un autre dessin, exécuté pour le même recueil et gravé par le même artiste, offre un nombre considérable d'hommes et de femmes nus, frappés d'épouvante, qui cherchent sur les hauteurs un refuge contre l'inondation ; les reptiles et les bêtes féroces sont mêlés à cette foule éperdue ; un arbre énorme, aux branches douloureuses suspendues des grappes humides, se brise sous le fardeau. Il y a beaucoup d'imagination et de verve dans cette composition de M. Doré.

DÉLURÉ, ÉE (déli-uré) part. passé du v. Délurer. Dégoûré, déniaisé : Une jeune fille délurée. Je ne le croyais pas si délurée. Les enfants traitent joyeusement dans la poussière et tournent vers le passant leur minois ronds et délurés. (H. Taïne.)

DÉLURER v. a. ou tr. (déli-uré) du préf. privat. dé, et de lustrer. Déniaiser, dégoûter, dépouiller de sa simplicité : Il n'est rien comme les filles pour délurer les garçons.

Se délurer v. pr. Devenir déluré, se dégoûter : Cette villegondie s'est délurée.

à l'occasion d'un de ses articles dans ce journal, une condamnation à la prison et à l'amende. La législation de la presse était alors bien sévère, car ce n'était qu'une galanterie qui passerait maintenant pour anodine. Pour échapper aux coups de cette condamnation, il passa en Belgique ; mais il ne tarda pas à revenir en France et fit insérer dans le *Journal amusant*, le *Figaro* et quelques autres journaux des articles ayant principalement trait aux mœurs parisiennes. Il eut pendant quelque temps au *Sicéle* la spécialité de l'édilité parisienne. Jusque-là, comme beaucoup de jeunes écrivains, il avait eu la peine à triompher de l'indifférence du public et de plus à lutter contre la mauvaise fortune. Une fois parvenu à la notoriété, il fut pris de la fièvre du travail et donna coup sur coup un grand nombre d'ouvrages. « C'était, à dit de lui M. Paul de Musset dans un *Rapport à la Société des gens de lettres* lu devant l'assemblée générale du 12 mai 1867, c'était un véritable enfant de ce Paris tant étudié, mais où il reste toujours d'un air de nouveauté, les types qui révèlent les existences nouvelles, les caractéristiques, les déviations de langage, comme un médecin recherche les symptômes d'une maladie nouvelle. Ordinairement, cette façon de l'écrire n'a rien de dangereux ; mais Alfred Delvaux, par ses types et sa vive, une organisation délicate et impressionnable. Ses forces physiques l'ont trahi au moment où les avenues lui étaient ouvertes, ce qui eut pour résultat de lui faire un exemple de plus de ces jeux cruels et de ces luttes avec des survivants un sujet de réflexions douloureuses et qui pourtant ne rebutent personne. On les regarde avec effroi et on est prêt à dire que l'on n'a jamais plus à Delvaux que quelques mots à peine écrits, mais que, au fond les besoins multiples qu'il s'était imposés à la fois ; mais l'excès du travail avait ruiné son organisme ; tout à coup les sources de sa vie se trouvant tarries en lui. Achevé par cinq ou six maladies, il mourut à l'âge de fin bien vite foudroyé ; il eut cependant le triste avantage de se voir mourir et put, avant d'expirer, exprimer le désir que son corps fut conservé directement de la maison mortuaire de hauteur sur le boulevard de la Madeleine à Montmartre sans passer par l'église.

On a d'Alfred Delvaux, outre les ouvrages cités précédemment, en 1859 : *Mémoires d'un son*, roman (gr. in-8° à 2 col.), les *Chimères*, roman (gr. in-8° à 2 col.), les *Martyrs de l'Italie sous la domination autrichienne* (gr. in-8° à 2 col.), *Joseph Garibaldi* (gr. in-8° à 2 col.) ; de 1860 à 1865 : les *Devoirs de Paris* (in-18), *Histoire anecdotique des cafés de Paris* (in-18), *Les Amours buissonnières*, roman publié d'abord en feuilleton dans le *Figaro* de 1862 (in-18), les *Cythere parisiennes* (in-18), *taquin* (in-18), récits romanesques chorégraphiques dont les séductions et les péripéties de l'emportement de beaucoup sur ceux de l'île Ionienne, où Vénus Aphrodite avait établi son empire ; le *Fumier d'Ennui* (in-18, avec une eau-forte), *Francoise* (in-32, avec une eau-forte), *Revue pittoresque des villes supprimées en 1860 ; en 1866 : Henry Murger et la Bohème* (in-32, avec une eau-forte), *Mémoires d'une honnête fille*, le *Grand et le petit trottoir* (in-18), les *Heures parisiennes* (in-18), *Dictionnaire de la langue verte*, argots parisiens comparés (in-18, 2^e éd. 1867), livre dont l'apparition a fait un certain bruit dans la république des lettres et a donné lieu à des commentaires entre eux et avec leur éditeur. Delvaux fut convaincu d'avoir emprunté la meilleure partie de son travail aux *Eccentricités du langage français*, publiées précédemment par M. Lorédan Larochey ; *De pont des Arts au pont de Kehl* (in-18), impressions de voyages ; *La porte du paradis* (in-18), recueil de nouvelles ; la *Comtesse de Ponthieu* (in-32) ; en 1867 : les *Lions du jour*, physiologies parisiennes (in-18), autre plagiat regrettable dont la découverte causa à Delvaux, alors malade, un chagrin funeste ; les *Plaisirs de Paris*, guide pratique et illustré (in-32), les *Sonneurs de sonnets* (in-32), qui, par une bizarre et cruelle coïncidence, parurent le jour même de la mort de l'auteur. Alfred Delvaux a encore recueilli pour les *Amis du peuple* (1859) un assez grand nombre de *Noëls et chants populaires de France* qu'il a commentés et annotés. Il a écrit en même temps diverses biographies, entre autres celle de Molière, de Voltaire, de Moreau, de Voltaire, de Mirabeau, de Charles Fourier, de Volney, de François Arago, de Gallié, d'Etienne Marcel, de Vercingétorix, etc. ; à partir de cette époque, des petits journaux littéraires parisiens, il composa pour eux les *Aventures d'un ver luisant* et l'*Histoire d'un garçon de bonne foi* (1855), et les pseudonymes de S. Kinkel, poète allemand qu'il inventa. Tout le monde littéraire goûta la naïveté vraiment allemande et le tour qui n'appartient qu'aux gens d'outre-Rhin, de ces fantaisies créées de toutes pièces. Un peu plus tard, il donna un petit volume où sont racontés ses impressions de jeunesse : *Au bord de l'eau*, comme il s'intitule, et rédigé en chef, pendant un an, le *Rabelais* (1857). Il eut couru,

deux collaborateurs anonymes essayèrent à cette époque de faire paraître le *Junius*, *chronique des deux mondes*, revue mensuelle dans le format in-18, qui n'eut que peu de numéros. La première livraison porte la date du 1^{er} mai 1862. Delvaux a complété le *Nouveau Paris*, de M. Emile de la Bédollière, par un dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Paris, fourni au *Paris-Guide* (1867) un travail sur le mont-de-piété, la prostitution et la misère, et collabora au *Paris qui s'en va*, ce chef-d'œuvre de laquais-frottement. Enfin Alfred Delvaux fut, avec Poulet-Malassis, un des rédacteurs de l'*Amable faubourien*, journal de la canaille, qui parut du 1^{er} au 24 juin 1848.

DELVAUX (André), en latin *Vallenis*, jurisconsulte belge, né à Andenne, près de Huy, en 1569, mort à Louvain en 1626. Il fut professeur et quatre fois recteur à l'université de Louvain, jouit d'une grande réputation comme jurisconsulte et publiciste ; ses ouvrages fort estimés, entre autres : *Prætititæ, sive summaria et methodica explicatio decretalium D. Gregorii papæ IX* (Louvain, 1628, in-4°) ; *De beneficiis* (Malines, 1646, in-4°).

DELVAUX (Laurent), sculpteur flamand, né à Gand en 1695, mort en 1778. Il se perfectionna dans son art par un long séjour à Rome et fut l'un des artistes distingués de son temps ; il jouit de la faveur de Charles VI, de Marie-Thérèse, de Benoît XIII, du duc Charles de Lorraine, etc. Parmi ses œuvres, plus remarquables par la puissance que par la grâce, on cite notamment les statues de *Hercule* et de *David* et ses chaires de la cathédrale de Gand et de l'église du chapitre de Nivelles.

DELVAUX (Remi-Henri-Joseph), graveur français, né en 1748, mort en 1823. Il recut les leçons de Noël Lemonnier. Il a laissé un grand nombre de portraits d'hommes célèbres, des planches pour les œuvres de Molière, de Voltaire, de Chateaubriand, etc., et un certain nombre de gravures estimées pour le fini de l'exécution. Nous citerons notamment : *Le pêche miraculeux*, d'après Rubens (1802) ; les *Adieux de Héro et de Léandre* (1802) ; *Héloïse et Abailard* (1804) ; des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide (1810) ; le *Chasseur d'après Metz*, etc.

DELVAUXITE s. f. (déli-vo-ks'ite) — de *Delvaux* et de *oxite* (d'après M. de la Bédollière) — donné à une variété de phosphates de chaux hydratée naturel, qui se présente en masses réformes d'un brun de châtaigne et d'un éclat résineux, et qui se trouve à la mine de plomb de Bernau, près de Vise, en Belgique. On a dit aussi DELVAUXIN.

DELVENAU, rivière du duché de Lanouberg, affluent de l'Elbe, près de Lanouberg, près de Moll, elle forme un canal navigable qui unit l'Elbe à la Trave.

DELVINGE (Henri-Gustave), inventeur français, né vers 1798. Il fit d'abord partie de l'armée, d'où il sortit avec le grade de lieutenant. Les armes à feu alors en usage manquaient entièrement de précision. M. Delvinge chercha les moyens d'y remédier et apporta un perfectionnement considérable à la carabine, alors défectueuse, en y adaptant (1839) une chambre et en y introduisant le système du forçement de la balle. Cette arme, connue sous le nom de carabine Delvinge et modifiée par le général Thouvenin, qui supprima la chambre, fut donnée aux chasseurs de Vincennes. Depuis cette époque, M. Delvinge n'a cessé de poursuivre ses recherches dans la même voie. On a de lui des carabines rayées, des canons doubles rotatifs de fer forgé à rubans, des mortiers de cavalerie, des obusiers de campagne, des balles cylindro-coniques, des balles-obus, etc. Enfin, il est l'inventeur d'un porte-amorce de sauvetage.

DELVINCOURT (Etienne-Claude), savant jurisconsulte français, doyen de la Faculté de droit de Paris, né à Reims en 1762, mort à Paris le 17 août 1831. Issu d'une bonne famille de robe, comptant des avocats et des magistrats parmi ses ancêtres, Delvincourt s'appliqua de bonne heure à l'étude du droit, et devint, à vingt-cinq ans, agrégé à la Faculté de droit de Paris. La Révolution, en ruinant l'édifice du droit féodal, fermait les Ecoles et les Facultés. Sincèrement attaché à la royauté, Delvincourt voulut lutter contre le courant. Mais il ne réussit pas, et se retira, en attendant que le droit se rétablisse. Il fut élu, en 1803, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1804, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1805, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1806, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1807, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1808, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1809, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1810, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1811, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1812, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1813, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1814, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1815, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1816, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1817, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1818, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1819, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1820, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1821, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1822, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1823, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1824, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1825, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1826, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1827, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1828, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1829, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1830, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1831, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1832, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1833, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1834, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1835, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1836, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1837, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1838, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1839, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1840, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1841, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1842, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1843, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1844, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1845, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1846, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1847, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1848, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1849, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1850, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1851, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1852, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1853, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1854, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1855, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1856, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1857, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1858, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1859, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1860, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1861, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1862, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des députés. Il fut élu, en 1863, député de la Seine-Inférieure à la Chambre des déput

siours fois des familles entières sous les murs du village, eurent bientôt réduit à quelques familles les malheureux habitants. Une petite garnison donna la sécurité voisine; la route de Blidah, qui n'était qu'ébauchée en 1840, fut continuée et traversa Dely-Ibrahim; mais le petit commerce et les débits de boissons furent presque la seule industrie des colons jusqu'à la pacification de la plaine qui, permettant de supprimer le camp et de faire suivre à la route de Blidah un trajet plus conforme aux intérêts généraux, força les habitants à se vouer à la vraie colonisation. Aujourd'hui la campagne est magnifiquement cultivée, et il se remarquent des fermes d'un grand rapport et dont les produits s'écoulaient non-seulement sur les marchés d'Alger, mais aux halles parisiennes. Dely-Ibrahim compte une population de 1,000 ans environ. Il n'y a là que des Européens.

DEIERS (Joseph-François-Casimir), juriconsulte français, né à Saint-Dalmat (Aveyron) en 1787. Il obtint le droit à Toulouse et se fit inscrire au barreau de Paris en 1809. Plus tard, il devint avocat à la cour de cassation, professeur suppléant de procédure civile à la Faculté de droit de Paris (1823-1837), enfin juge de paix dans le département de l'Aveyron. Son principal ouvrage est un *Cours de procédure civile et criminelle, précédé d'une introduction générale à l'étude du droit* (1842-1851, 2 vol. in-8°).

DELOZS (Alexis-Joseph), général français, né à Aurillac le 1775, tué en Russie le 24 octobre 1812. Il partit comme volontaire en 1791, se distingua au siège de Rosses (1798), au passage du pont de Lodi (1798) et à la bataille de Rivoli, fit la campagne d'Égypte, passa des premiers dans Alexandre (1798) et reçut à vingt-trois ans le brevet de chef de la 4^e demi-brigade. De 1805 à 1809, Delozs seconda Marmon et Dalmatie, eut part au succès de la bataille de Malojaroslawitz. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

DELOZS (Jean-François-Amédée), homme politique et juriconsulte français, né à Aurillac (Cantal) en 1808. Il fit ses études de droit, puis devint avocat dans sa ville natale. Membre de l'opposition libérale sous le régime de Louis-Philippe, il fut envoyé au conseil général de son département et nommé maire d'Aurillac après la révolution de 1848. Les électeurs du Cantal l'élurent député à l'Assemblée constituante, où il vota d'abord avec les républicains modérés, puis soutint la politique présidentielle. M. Delozs ne fut pas réélu à la Législative et rentra dans la vie privée.

DEMACHY (Jacques-François), chimiste français, né à Paris en 1728, mort en 1803. Il fut pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Denis, puis directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, et enfin obtint un emploi de conseiller. Il fut un des adversaires de Lavoisier et de Laplace, chimistes. Demachy a publié, outre des traductions d'ouvrages latins et allemands, des écrits philologiques et littéraires et même des poésies, un assez grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Histoire de chimie* (Paris, 1766, 2 vol. in-8°); *Procédés chimiques* (1769, in-8°); *Économie rustique* (1769, in-12); *l'Art du distillateur des eaux-fortes* (Paris, 1775, in-fol.); *l'Art du distillateur lipariste* (1775, in-fol.); *l'Art du vinaigrier* (1780, 2 vol. in-8°); *manuel du pharmacien* (1788, 2 vol. in-8°), etc.

DÉMACLAGE s. m. (dé-ma-kla-je — rad. démacler). Techn. Action de démacler; résultat de cette action : *DÉMACLAGE du verre*.

DÉMACLÉ, ÉE (dé-ma-klé) part. passé du v. *Démacler*. Remuë, en parlant du verre fondu : *Verre DÉMACLÉ*.

DÉMACLER v. a. ou tr. (dé-ma-klé). Techn. Remuer avec une barre de fer, en parlant du verre fondu : *DÉMACLER le verre*.

Absol. Faire l'opération du démaclage : *Le verre est fondu, c'est le moment de DÉMACLER*.

Se démacler v. pr. Être démaclé : *Le verre doit se DÉMACLER avec soin*.

DÉMACONNAGE s. m. (dé-ma-so-na-je — rad. démaconner). Action de démaconner; résultat de cette action : *Le DÉMACONNAGE est quelquefois aussi long que le mariage*.

DÉMACONNÉ, ÉE (dé-ma-so-né) part. passé du v. *Démaconner*. Démoli, en parlant d'un ouvrage de maçonnerie : *Constructions DÉMACONNÉES*.

DÉMACONNER v. a. ou tr. (dé-ma-so-né — du privat. *dé*, et de *maçonner*). Défaire la maçonnerie de : *DÉMACONNER un pan de mur*.

Absol. Défaire un ouvrage de maçonnerie : *Passer sa vie à maçonner et à DÉMACONNER*.

DÉMADE, célèbre orateur d'Athènes, mort vers l'an 320 avant notre ère. Il était marinier avant de devenir un homme politique influent, ce qui avait donné lieu à la locution proverbiale : *Passer de la rame à la tribune*; c'est presque une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution

ont tant abusé qu'on ne daigne plus le relever. Au fond, pourtant, d'après son mérite, démagogue veut dire tout simplement conducteur de peuple; or, comme les peuples, pour la plupart, sont encore incapables de se conduire eux-mêmes, nous ne voyons pas ce qu'il peut y avoir de si criminel à entreprendre de les diriger. Ajoutons qu'on n'y réussit pas souvent et que de pareilles tentatives, toute l'histoire en fait foi, ne sont jamais sans péril. Le démagogue qui croit mener les foules suit le mouvement plus qu'il ne l'imprime, et cela est si vrai que par *démagogue* on entend généralement une situation où le peuple gouverne plutôt qu'il n'est gouverné.

Les premiers démagogues à Rome furent les premiers tribuns. Avant la création du tribunal, les séditions populaires, tumultueuses et désordonnées, tourbillonnaient sur elles-mêmes sans aboutir à aucun résultat. Représentant des droits du peuple, le tribun ne tarda pas à devenir l'organe légal de ses coteries et de ses menaces. En contenant dans son lit le torrent, il ne le rendit que plus impétueux et plus terrible. Qu'était devenu Marcius? Un triomphe. Que fut César? Le triomphe de Marius rien de plus. Ils furent tous deux victimes des patriens; mais rien ne prouve qu'ils ne l'eussent pas été des plébéiens eux-mêmes s'ils eussent tenté de résister aux passions populaires. Les Gracques eux-mêmes ne furent pas les auteurs d'un grand mal; ils avaient inauguré dans l'histoire la longue série de tribuns du peuple immolés dans les jours de débâcle de ses propres fureurs.

En France, Étienne Marcel; dans les Flandres, Jacques et Philippe Artevelde, Ackerman, Liévin, Boué et autres; en Italie, Rienzi, et plus tard Mazzeiello, furent des démagogues; et sous les noms que nous venons de citer il y eut des esprits supérieurs, de grands cœurs et de nobles caractères. Ils périrent tous sans exception de mort violente, et presque tous de la main des leurs. C'est que, dans le pacte qui se conclut sur la place publique entre une foule et un homme téméraire qui entre la tempête au service de ses idées ou de son ambition, il y a toujours un malentendu. La foule ne veut qu'un instrument pour ses passions du jour, instrument qu'elle brisera dès le lendemain, son orgueil fier et son amour-propre offensés; s'est dévoué à une idée souvent abstraite et toujours incompréhensible, espère à tort être suivi jusqu'au bout. Au premier revers, on l'abandonne; les habiles et les peureux, qui font la masse, se sentent tous heureux d'échapper le pardon au prix de la tête de leur chef, et son sort est être tout à la fois livré ou assassiné par les siens et colporté par ses ennemis. Jacques d'Artevelde avait été souvent des Flandres aimé et plus que comte Louis de Nevers. Il n'y eut oncques, dit Froissard, en aucun pays, due, comte, prince, qui put avoir un pays si à sa volonté comme celui-ci l'eut longuement. « Les six années de son règne, dit-il, furent toutes prospères et de gloire, ne furent marquées que par de sages réglemens. Il n'en fut pas moins assassiné dans sa propre maison avec tous les siens, par une multitude égarée, au moment même où il allait couronner son règne de son pays. Roi de Paris, prévôt maître de la France pendant deux ans, le prévôt Étienne Marcel avait été déposé, dans des conjonctures extrêmement graves, toute l'activité, toutes les ressources de son caractère, tout le génie de son pays, lui furent employés pour le défendre. Il n'en fut pas moins assassiné par le meurtre des marchands de Champagne et de Normandie, que vous requiers d'approuver ce qui est fait. » La souveraineté populaire est donc un contrat qui se rompt tout de suite. Le *démagogue* est comme la foudre; on n'y touche pas impunément.

Que fut plus tard la Ligue et les Guise et Mayenne, et les Seize, et ce clergé furibond qui attisait le fanatisme du peuple par son éloquence populacière, et Philippe II lui-même, qui avait la main dans tous les mouvenens? Des démagogues s'il en fut, et des pires. Cinqante ans plus tard la *démagogie* frondeuse parodia la *démagogie* ligueuse. Princes et princesses, archevêques et parlementaires, Goliv, Molé et Condé, et le sage Turenne lui-même, tout se fit à un moment *démagogue*, et pourquoi? Pour renverser un ministre qui avait le tort grave d'entendre seul quelque chose à la politique française.

Avant d'accuser les démagogues d'une époque plus récente, les historiens royalistes et cléricaux devraient d'abord relire leurs propres annales. Même à cette époque, y eut-il des démagogues, il y eut aussi des démagogues et les nobles et les prêtres de la Vendée et du Midi? La foi religieuse est leur excuse. Mais la foi patriotique n'est-elle digne de mépris?

Ont été traités de démagogues, et sont encore dénoncés chaque jour, comme tels au jugement de la postérité, tous les hommes de cœur qui ont pris part à la Révolution, Robespierre, Danton, Vergniaud, Mirabeau, Bailly, et Lafayette lui-même. Le fustige n'a assurément. On ne méprise pas un peuple qui assaut des bastilles, on ne lance pas aux frontières contre toute l'Europe coalisée, sans susciter jusqu'à paroxysme toutes ses passions à la fois, les bonnes comme les mauvaises. Le bruno, donné, qui dirige le mouvement, qui le modère, qui le contient, surtout dans les bornes de la justice? Personne. Les plus forts s'y briseront. A suivre

— Encycl. Voici une de ces expressions outrées dont on se sert souvent dans la polémique sans y attacher un sens très-précis. Vu la signification défavorable que lui prête la langue des partis, la qualification de *démagogue* est, en elle-même, une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution

en ont tant abusé qu'on ne daigne plus le relever. Au fond, pourtant, d'après son mérite, démagogue veut dire tout simplement conducteur de peuple; or, comme les peuples, pour la plupart, sont encore incapables de se conduire eux-mêmes, nous ne voyons pas ce qu'il peut y avoir de si criminel à entreprendre de les diriger. Ajoutons qu'on n'y réussit pas souvent et que de pareilles tentatives, toute l'histoire en fait foi, ne sont jamais sans péril. Le démagogue qui croit mener les foules suit le mouvement plus qu'il ne l'imprime, et cela est si vrai que par *démagogue* on entend généralement une situation où le peuple gouverne plutôt qu'il n'est gouverné.

Les premiers démagogues à Rome furent les premiers tribuns. Avant la création du tribunal, les séditions populaires, tumultueuses et désordonnées, tourbillonnaient sur elles-mêmes sans aboutir à aucun résultat. Représentant des droits du peuple, le tribun ne tarda pas à devenir l'organe légal de ses coteries et de ses menaces. En contenant dans son lit le torrent, il ne le rendit que plus impétueux et plus terrible. Qu'était devenu Marcius? Un triomphe. Que fut César? Le triomphe de Marius rien de plus. Ils furent tous deux victimes des patriens; mais rien ne prouve qu'ils ne l'eussent pas été des plébéiens eux-mêmes s'ils eussent tenté de résister aux passions populaires. Les Gracques eux-mêmes ne furent pas les auteurs d'un grand mal; ils avaient inauguré dans l'histoire la longue série de tribuns du peuple immolés dans les jours de débâcle de ses propres fureurs.

En France, Étienne Marcel; dans les Flandres, Jacques et Philippe Artevelde, Ackerman, Liévin, Boué et autres; en Italie, Rienzi, et plus tard Mazzeiello, furent des démagogues; et sous les noms que nous venons de citer il y eut des esprits supérieurs, de grands cœurs et de nobles caractères. Ils périrent tous sans exception de mort violente, et presque tous de la main des leurs. C'est que, dans le pacte qui se conclut sur la place publique entre une foule et un homme téméraire qui entre la tempête au service de ses idées ou de son ambition, il y a toujours un malentendu. La foule ne veut qu'un instrument pour ses passions du jour, instrument qu'elle brisera dès le lendemain, son orgueil fier et son amour-propre offensés; s'est dévoué à une idée souvent abstraite et toujours incompréhensible, espère à tort être suivi jusqu'au bout. Au premier revers, on l'abandonne; les habiles et les peureux, qui font la masse, se sentent tous heureux d'échapper le pardon au prix de la tête de leur chef, et son sort est être tout à la fois livré ou assassiné par les siens et colporté par ses ennemis. Jacques d'Artevelde avait été souvent des Flandres aimé et plus que comte Louis de Nevers. Il n'y eut oncques, dit Froissard, en aucun pays, due, comte, prince, qui put avoir un pays si à sa volonté comme celui-ci l'eut longuement. « Les six années de son règne, dit-il, furent toutes prospères et de gloire, ne furent marquées que par de sages réglemens. Il n'en fut pas moins assassiné dans sa propre maison avec tous les siens, par une multitude égarée, au moment même où il allait couronner son règne de son pays. Roi de Paris, prévôt maître de la France pendant deux ans, le prévôt Étienne Marcel avait été déposé, dans des conjonctures extrêmement graves, toute l'activité, toutes les ressources de son caractère, tout le génie de son pays, lui furent employés pour le défendre. Il n'en fut pas moins assassiné par le meurtre des marchands de Champagne et de Normandie, que vous requiers d'approuver ce qui est fait. » La souveraineté populaire est donc un contrat qui se rompt tout de suite. Le *démagogue* est comme la foudre; on n'y touche pas impunément.

Que fut plus tard la Ligue et les Guise et Mayenne, et les Seize, et ce clergé furibond qui attisait le fanatisme du peuple par son éloquence populacière, et Philippe II lui-même, qui avait la main dans tous les mouvenens? Des démagogues s'il en fut, et des pires. Cinqante ans plus tard la *démagogie* frondeuse parodia la *démagogie* ligueuse. Princes et princesses, archevêques et parlementaires, Goliv, Molé et Condé, et le sage Turenne lui-même, tout se fit à un moment *démagogue*, et pourquoi? Pour renverser un ministre qui avait le tort grave d'entendre seul quelque chose à la politique française.

Avant d'accuser les démagogues d'une époque plus récente, les historiens royalistes et cléricaux devraient d'abord relire leurs propres annales. Même à cette époque, y eut-il des démagogues, il y eut aussi des démagogues et les nobles et les prêtres de la Vendée et du Midi? La foi religieuse est leur excuse. Mais la foi patriotique n'est-elle digne de mépris?

Ont été traités de démagogues, et sont encore dénoncés chaque jour, comme tels au jugement de la postérité, tous les hommes de cœur qui ont pris part à la Révolution, Robespierre, Danton, Vergniaud, Mirabeau, Bailly, et Lafayette lui-même. Le fustige n'a assurément. On ne méprise pas un peuple qui assaut des bastilles, on ne lance pas aux frontières contre toute l'Europe coalisée, sans susciter jusqu'à paroxysme toutes ses passions à la fois, les bonnes comme les mauvaises. Le bruno, donné, qui dirige le mouvement, qui le modère, qui le contient, surtout dans les bornes de la justice? Personne. Les plus forts s'y briseront. A suivre

— Encycl. Voici une de ces expressions outrées dont on se sert souvent dans la polémique sans y attacher un sens très-précis. Vu la signification défavorable que lui prête la langue des partis, la qualification de *démagogue* est, en elle-même, une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution

de l'œil dans leur courte carrière les grands citoyens qui se sont mis à la tête du mouvement révolutionnaire, on croit voir des enfans attelés à une locomotive. Tous y ont espéré de leurs fils ingrats une tardive réhabilitation. Nous n'en devons admirer que davantage l'étendue de leur sacrifice et la grandeur de leur dévouement.

La *démagogie* est une force aveugle, puissante pour détruire, impuissante à fonder un état social de quelque durée. La voix de la raison se perd dans les clameurs de la foule, et dans la violence des efforts, le but est nécessairement dépassé. De là une réaction inévitable et trop souvent la perte de toutes les libertés conquises dans la lutte. Le peuple le plus éclairé de l'antiquité, les Athéniens, ne surent pas se gouverner eux-mêmes. La *démagogie* est pire encore. Ce n'est jamais le peuple, c'est toujours une fraction du peuple, le plus turbulent et le plus folle, qui s'arroge le droit de parler et d'agir au nom de tous. Ce n'était pas le peuple français, c'était une infime minorité factieuse qui, dans les jours de révolutions, opprimait la Convention et lui dictait insolemment ses volontés. Ce n'était pas la France, mais une misérable faction qui, au 15 mai 1848, envahissait l'Assemblée constituante et prononçait sa dissolution. Quand la loi morale et les lois positives ont été violées, elles ne peuvent être rétablies que par les meilleurs citoyens en viennent facilement à invoquer contre la *démagogie* le despotisme d'un seul chef, qui n'est malheureusement que le despotisme de la multitude, régularisé et affermi.

DÉMAGOGUE adj. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Qui appartient à la *démagogie*. *Des opinions, des principes DÉMAGOGUES*. M. de Lamennais tomba de chute en chute dans le trou à fumier de l'impérial *DÉMAGOGUE*. (De Lamennais.)

DÉMAGOGUE v. n. ou intr. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Faire de la *démagogie*.

DÉMAGOGISME s. m. (dé-ma-go-jisme — rad. *démagogue*). Opinion, conduite de ceux qui poussent à la *démagogie*.

DÉMAGOGUE s. m. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). *Je n'ai jamais pu le rassasier!* Malgré sa vanité, lui-même, dans ses condamnations qu'il avait subies, Démachy jouissait parmi le peuple d'une grande popularité. Il eut l'administration d'une partie des finances, fut nommé chancelier, et, malgré la loi qui défendait de faire paraître aux fêtes de Bacchus des danseurs étrangers, qui lui disait, en faisant allusion aux sommes qu'il avait données à cet orateur toujours disposé à se vendre : « Je n'ai jamais pu le rassasier! » Malgré sa vanité, lui-même, dans ses condamnations qu'il avait subies, Démachy jouissait parmi le peuple d'une grande popularité. Il eut l'administration d'une partie des finances, fut nommé chancelier, et, malgré la loi qui défendait de faire paraître aux fêtes de Bacchus des danseurs étrangers, qui lui disait, en faisant allusion aux sommes qu'il avait données à cet orateur toujours disposé à se vendre : « Je n'ai jamais pu le rassasier! »

DÉMACLAGE s. m. (dé-ma-kla-je — rad. *démacler*). Techn. Action de démacler; résultat de cette action : *DÉMACLAGE du verre*.

DÉMACLÉ, ÉE (dé-ma-klé) part. passé du v. *Démacler*. Remuë, en parlant du verre fondu : *Verre DÉMACLÉ*.

DÉMACLER v. a. ou tr. (dé-ma-klé). Techn. Remuer avec une barre de fer, en parlant du verre fondu : *DÉMACLER le verre*.

Absol. Faire l'opération du démaclage : *Le verre est fondu, c'est le moment de DÉMACLER*.

Se démacler v. pr. Être démaclé : *Le verre doit se DÉMACLER avec soin*.

DÉMACONNAGE s. m. (dé-ma-so-na-je — rad. *démaconner*). Action de démaconner; résultat de cette action : *Le DÉMACONNAGE est quelquefois aussi long que le mariage*.

DÉMACONNÉ, ÉE (dé-ma-so-né) part. passé du v. *Démaconner*. Démoli, en parlant d'un ouvrage de maçonnerie : *Constructions DÉMACONNÉES*.

DÉMACONNER v. a. ou tr. (dé-ma-so-né — du privat. *dé*, et de *maçonner*). Défaire la maçonnerie de : *DÉMACONNER un pan de mur*.

Absol. Défaire un ouvrage de maçonnerie : *Passer sa vie à maçonner et à DÉMACONNER*.

DÉMADE, célèbre orateur d'Athènes, mort vers l'an 320 avant notre ère. Il était marinier avant de devenir un homme politique influent, ce qui avait donné lieu à la locution proverbiale : *Passer de la rame à la tribune*; c'est presque une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution

ont tant abusé qu'on ne daigne plus le relever. Au fond, pourtant, d'après son mérite, démagogue veut dire tout simplement conducteur de peuple; or, comme les peuples, pour la plupart, sont encore incapables de se conduire eux-mêmes, nous ne voyons pas ce qu'il peut y avoir de si criminel à entreprendre de les diriger. Ajoutons qu'on n'y réussit pas souvent et que de pareilles tentatives, toute l'histoire en fait foi, ne sont jamais sans péril. Le démagogue qui croit mener les foules suit le mouvement plus qu'il ne l'imprime, et cela est si vrai que par *démagogue* on entend généralement une situation où le peuple gouverne plutôt qu'il n'est gouverné.

Les premiers démagogues à Rome furent les premiers tribuns. Avant la création du tribunal, les séditions populaires, tumultueuses et désordonnées, tourbillonnaient sur elles-mêmes sans aboutir à aucun résultat. Représentant des droits du peuple, le tribun ne tarda pas à devenir l'organe légal de ses coteries et de ses menaces. En contenant dans son lit le torrent, il ne le rendit que plus impétueux et plus terrible. Qu'était devenu Marcius? Un triomphe. Que fut César? Le triomphe de Marius rien de plus. Ils furent tous deux victimes des patriens; mais rien ne prouve qu'ils ne l'eussent pas été des plébéiens eux-mêmes s'ils eussent tenté de résister aux passions populaires. Les Gracques eux-mêmes ne furent pas les auteurs d'un grand mal; ils avaient inauguré dans l'histoire la longue série de tribuns du peuple immolés dans les jours de débâcle de ses propres fureurs.

En France, Étienne Marcel; dans les Flandres, Jacques et Philippe Artevelde, Ackerman, Liévin, Boué et autres; en Italie, Rienzi, et plus tard Mazzeiello, furent des démagogues; et sous les noms que nous venons de citer il y eut des esprits supérieurs, de grands cœurs et de nobles caractères. Ils périrent tous sans exception de mort violente, et presque tous de la main des leurs. C'est que, dans le pacte qui se conclut sur la place publique entre une foule et un homme téméraire qui entre la tempête au service de ses idées ou de son ambition, il y a toujours un malentendu. La foule ne veut qu'un instrument pour ses passions du jour, instrument qu'elle brisera dès le lendemain, son orgueil fier et son amour-propre offensés; s'est dévoué à une idée souvent abstraite et toujours incompréhensible, espère à tort être suivi jusqu'au bout. Au premier revers, on l'abandonne; les habiles et les peureux, qui font la masse, se sentent tous heureux d'échapper le pardon au prix de la tête de leur chef, et son sort est être tout à la fois livré ou assassiné par les siens et colporté par ses ennemis. Jacques d'Artevelde avait été souvent des Flandres aimé et plus que comte Louis de Nevers. Il n'y eut oncques, dit Froissard, en aucun pays, due, comte, prince, qui put avoir un pays si à sa volonté comme celui-ci l'eut longuement. « Les six années de son règne, dit-il, furent toutes prospères et de gloire, ne furent marquées que par de sages réglemens. Il n'en fut pas moins assassiné dans sa propre maison avec tous les siens, par une multitude égarée, au moment même où il allait couronner son règne de son pays. Roi de Paris, prévôt maître de la France pendant deux ans, le prévôt Étienne Marcel avait été déposé, dans des conjonctures extrêmement graves, toute l'activité, toutes les ressources de son caractère, tout le génie de son pays, lui furent employés pour le défendre. Il n'en fut pas moins assassiné par le meurtre des marchands de Champagne et de Normandie, que vous requiers d'approuver ce qui est fait. » La souveraineté populaire est donc un contrat qui se rompt tout de suite. Le *démagogue* est comme la foudre; on n'y touche pas impunément.

Que fut plus tard la Ligue et les Guise et Mayenne, et les Seize, et ce clergé furibond qui attisait le fanatisme du peuple par son éloquence populacière, et Philippe II lui-même, qui avait la main dans tous les mouvenens? Des démagogues s'il en fut, et des pires. Cinqante ans plus tard la *démagogie* frondeuse parodia la *démagogie* ligueuse. Princes et princesses, archevêques et parlementaires, Goliv, Molé et Condé, et le sage Turenne lui-même, tout se fit à un moment *démagogue*, et pourquoi? Pour renverser un ministre qui avait le tort grave d'entendre seul quelque chose à la politique française.

Avant d'accuser les démagogues d'une époque plus récente, les historiens royalistes et cléricaux devraient d'abord relire leurs propres annales. Même à cette époque, y eut-il des démagogues, il y eut aussi des démagogues et les nobles et les prêtres de la Vendée et du Midi? La foi religieuse est leur excuse. Mais la foi patriotique n'est-elle digne de mépris?

Ont été traités de démagogues, et sont encore dénoncés chaque jour, comme tels au jugement de la postérité, tous les hommes de cœur qui ont pris part à la Révolution, Robespierre, Danton, Vergniaud, Mirabeau, Bailly, et Lafayette lui-même. Le fustige n'a assurément. On ne méprise pas un peuple qui assaut des bastilles, on ne lance pas aux frontières contre toute l'Europe coalisée, sans susciter jusqu'à paroxysme toutes ses passions à la fois, les bonnes comme les mauvaises. Le bruno, donné, qui dirige le mouvement, qui le modère, qui le contient, surtout dans les bornes de la justice? Personne. Les plus forts s'y briseront. A suivre

— Encycl. Voici une de ces expressions outrées dont on se sert souvent dans la polémique sans y attacher un sens très-précis. Vu la signification défavorable que lui prête la langue des partis, la qualification de *démagogue* est, en elle-même, une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution

de l'œil dans leur courte carrière les grands citoyens qui se sont mis à la tête du mouvement révolutionnaire, on croit voir des enfans attelés à une locomotive. Tous y ont espéré de leurs fils ingrats une tardive réhabilitation. Nous n'en devons admirer que davantage l'étendue de leur sacrifice et la grandeur de leur dévouement.

La *démagogie* est une force aveugle, puissante pour détruire, impuissante à fonder un état social de quelque durée. La voix de la raison se perd dans les clameurs de la foule, et dans la violence des efforts, le but est nécessairement dépassé. De là une réaction inévitable et trop souvent la perte de toutes les libertés conquises dans la lutte. Le peuple le plus éclairé de l'antiquité, les Athéniens, ne surent pas se gouverner eux-mêmes. La *démagogie* est pire encore. Ce n'est jamais le peuple, c'est toujours une fraction du peuple, le plus turbulent et le plus folle, qui s'arroge le droit de parler et d'agir au nom de tous. Ce n'était pas le peuple français, c'était une infime minorité factieuse qui, dans les jours de révolutions, opprimait la Convention et lui dictait insolemment ses volontés. Ce n'était pas la France, mais une misérable faction qui, au 15 mai 1848, envahissait l'Assemblée constituante et prononçait sa dissolution. Quand la loi morale et les lois positives ont été violées, elles ne peuvent être rétablies que par les meilleurs citoyens en viennent facilement à invoquer contre la *démagogie* le despotisme d'un seul chef, qui n'est malheureusement que le despotisme de la multitude, régularisé et affermi.

DÉMAGOGUE adj. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Qui appartient à la *démagogie*. *Des opinions, des principes DÉMAGOGUES*. M. de Lamennais tomba de chute en chute dans le trou à fumier de l'impérial *DÉMAGOGUE*. (De Lamennais.)

DÉMAGOGUE v. n. ou intr. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Faire de la *démagogie*.

DÉMAGOGISME s. m. (dé-ma-go-jisme — rad. *démagogue*). Opinion, conduite de ceux qui poussent à la *démagogie*.

DÉMAGOGUE s. m. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). *Je n'ai jamais pu le rassasier!* Malgré sa vanité, lui-même, dans ses condamnations qu'il avait subies, Démachy jouissait parmi le peuple d'une grande popularité. Il eut l'administration d'une partie des finances, fut nommé chancelier, et, malgré la loi qui défendait de faire paraître aux fêtes de Bacchus des danseurs étrangers, qui lui disait, en faisant allusion aux sommes qu'il avait données à cet orateur toujours disposé à se vendre : « Je n'ai jamais pu le rassasier! »

de l'œil dans leur courte carrière les grands citoyens qui se sont mis à la tête du mouvement révolutionnaire, on croit voir des enfans attelés à une locomotive. Tous y ont espéré de leurs fils ingrats une tardive réhabilitation. Nous n'en devons admirer que davantage l'étendue de leur sacrifice et la grandeur de leur dévouement.

La *démagogie* est une force aveugle, puissante pour détruire, impuissante à fonder un état social de quelque durée. La voix de la raison se perd dans les clameurs de la foule, et dans la violence des efforts, le but est nécessairement dépassé. De là une réaction inévitable et trop souvent la perte de toutes les libertés conquises dans la lutte. Le peuple le plus éclairé de l'antiquité, les Athéniens, ne surent pas se gouverner eux-mêmes. La *démagogie* est pire encore. Ce n'est jamais le peuple, c'est toujours une fraction du peuple, le plus turbulent et le plus folle, qui s'arroge le droit de parler et d'agir au nom de tous. Ce n'était pas le peuple français, c'était une infime minorité factieuse qui, dans les jours de révolutions, opprimait la Convention et lui dictait insolemment ses volontés. Ce n'était pas la France, mais une misérable faction qui, au 15 mai 1848, envahissait l'Assemblée constituante et prononçait sa dissolution. Quand la loi morale et les lois positives ont été violées, elles ne peuvent être rétablies que par les meilleurs citoyens en viennent facilement à invoquer contre la *démagogie* le despotisme d'un seul chef, qui n'est malheureusement que le despotisme de la multitude, régularisé et affermi.

DÉMAGOGUE adj. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Qui appartient à la *démagogie*. *Des opinions, des principes DÉMAGOGUES*. M. de Lamennais tomba de chute en chute dans le trou à fumier de l'impérial *DÉMAGOGUE*. (De Lamennais.)

DÉMAGOGUE v. n. ou intr. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). Faire de la *démagogie*.

DÉMAGOGISME s. m. (dé-ma-go-jisme — rad. *démagogue*). Opinion, conduite de ceux qui poussent à la *démagogie*.

DÉMAGOGUE s. m. (dé-ma-go-jik — rad. *démagogue*). *Je n'ai jamais pu le rassasier!* Malgré sa vanité, lui-même, dans ses condamnations qu'il avait subies, Démachy jouissait parmi le peuple d'une grande popularité. Il eut l'administration d'une partie des finances, fut nommé chancelier, et, malgré la loi qui défendait de faire paraître aux fêtes de Bacchus des danseurs étrangers, qui lui disait, en faisant allusion aux sommes qu'il avait données à cet orateur toujours disposé à se vendre : « Je n'ai jamais pu le rassasier! »

DÉMACLAGE s. m. (dé-ma-kla-je — rad. *démacler*). Techn. Action de démacler; résultat de cette action : *DÉMACLAGE du verre*.

DÉMACLÉ, ÉE (dé-ma-klé) part. passé du v. *Démacler*. Remuë, en parlant du verre fondu : *Verre DÉMACLÉ*.

DÉMACLER v. a. ou tr. (dé-ma-klé). Techn. Remuer avec une barre de fer, en parlant du verre fondu : *DÉMACLER le verre*.

Absol. Faire l'opération du démaclage : *Le verre est fondu, c'est le moment de DÉMACLER*.

Se démacler v. pr. Être démaclé : *Le verre doit se DÉMACLER avec soin*.

DÉMACONNAGE s. m. (dé-ma-so-na-je — rad. *démaconner*). Action de démaconner; résultat de cette action : *Le DÉMACONNAGE est quelquefois aussi long que le mariage*.

DÉMACONNÉ, ÉE (dé-ma-so-né) part. passé du v. *Démaconner*. Démoli, en parlant d'un ouvrage de maçonnerie : *Constructions DÉMACONNÉES*.

DÉMACONNER v. a. ou tr. (dé-ma-so-né — du privat. *dé*, et de *maçonner*). Défaire la maçonnerie de : *DÉMACONNER un pan de mur*.

Absol. Défaire un ouvrage de maçonnerie : *Passer sa vie à maçonner et à DÉMACONNER*.

DÉMADE, célèbre orateur d'Athènes, mort vers l'an 320 avant notre ère. Il était marinier avant de devenir un homme politique influent, ce qui avait donné lieu à la locution proverbiale : *Passer de la rame à la tribune*; c'est presque une injure. Elle a vieilli; depuis un siècle, les ennemis de la révolution